

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Assemblée ordinaire du 2 octobre 2023

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 3 octobre 2022 à 19 :00 à la salle du conseil du complexe municipal, situé au 18 rue Principale Nord. La séance a été enregistrée sur vidéo.

Sont présents à cette rencontre:

Madame	Véronique Danis	Mairesse	
Madame	Julie Côté	Conseillère,	Siège 1
Monsieur	Luc St-Jacques	Conseiller,	Siège 2
Madame	Pierrette Lapratte	Conseillère,	Siège 3
Monsieur	Rodrigue Gauthier	Conseiller,	Siège 4
Monsieur	Marcel St-Martin	Conseiller,	Siège 5
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller,	Siège 6

Sont présents à cette rencontre :

Trois (3) citoyennes présentes

Sous la présidence de Madame Véronique Danis, Mairesse.

Est également présente, Monsieur John-David McFaul, directeur général et greffier-trésorier par intérim, il occupe la fonction de greffier de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

La séance ordinaire est par conséquent ouverte à 19 h, après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-10-153

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé. Le varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-10-154

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 28 AOÛT 2023 ET L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Rodrigue Gauthier et il est résolu d'adopter le procès-verbal 28 août 2023 et le procès-verbal du 11 septembre 2023, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

2023-10-155

ADOPTION DES COMPTES DU 27 AOÛT AU 23 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel St-Martin et il est résolu d'adopter les rapports suivants, et ce, pour la période jusqu'au 23 septembre 2022;

Comptes déjà payés (Chèques 1 322 à 1 340)	41 344.55 \$
Liste des salaires nets et frais de déplacement	31 850.34 \$
Paiements par virements bancaires	26 100.19 \$
Paiements par prélèvements automatiques	26 216.23\$
Comptes à payer (Chèques 1 341 à 1 370)	132 625.01 \$
Chèque annulé Aucun	

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Le soussigné, Monsieur John-David McFaul, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la municipalité de Montcerf-Lytton, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

John-David McFaul
Directeur général et
Greffier-trésorier

4. DEMANDES ET DÉCISIONS

2023-10-156

CHANGEMENT TEMPORAIRE DE L'HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle et le manque d'employés au bureau municipal, il y a lieu de modifier temporairement l'horaire d'ouverture du bureau municipal et du bureau postal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Julie Côté de procéder à une modification des heures d'ouverture du bureau municipal et de fermer le bureau à 13h le vendredi pour conserver l'ouverture jusqu'à 18h le mercredi.

Adoptée à l'unanimité

2023-10-157

DONS AUX CLINIQUES SANTÉ HAUTE-GATINEAU ET MÉDICALE DE GRAND-REMOUS POUR LES ANNÉES 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la clinique de santé Haute-Gatineau est en campagne de financement et qu'elle dessert une partie de la population de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la clinique médicale de Grand-Remous dessert elle aussi une partie de la population de Montcerf-Lytton;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par monsieur le conseiller Luc St-Jacques et il est résolu d'octroyer un don de 250\$ à la clinique santé Haute-Gatineau de Gracefield et de faire un don du même montant pour la clinique médicale de Grand-Remous pour leurs opérations de 2022 à 2023.

Adoptée à l'unanimité

2023-10-158

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – RÉSOLUTION 2023-R-AG251, RELANCE DE LA RÉSOLUTION 2022-R-AG283 – PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT GENS-DE-TERRE SUR LE CHEMIN LÉPINE-CLOVA – DEMANDE DE DÉCRET D'URGENCE

CONSIDÉRANT la résolution 2023-R-AG251 reçue de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT QUE le projet de reconstruction du pont Gens-de-Terre sur le chemin Lépine-Clova ne répond pas adéquatement aux besoins des utilisateurs de la région de l'Outaouais et des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin constitue la porte d'entrée pour plusieurs centaines de détenteurs de baux de villégiature et qu'il donne également accès à plusieurs territoires fauniques structurés de la région de Laurentides et de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir en matière de sécurité des utilisateurs et des impacts économiques pour les régions;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Rodrigue Gauthier et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- appuie la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans sa demande de décret quant à la reconstruction du pont de la Rivière Gens-de-Terre sur le chemin Lépine-Clova, le tout en vue d'assurer la vitalité économique de l'industrie forestière ainsi que le maintien de l'accessibilité à ces secteurs récréotouristiques.

Adoptée à l'unanimité

2023-10-159

MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW – RÉOLUTION 2023-133 – DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC, PANNE FRÉQUENTE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT la résolution 2023-133 de la Municipalité de Canton de Low;

CONSIDÉRANT les problématiques fréquents de coupure du service d'électricité;

CONSIDÉRANT QUE ceci est de la responsabilité d'Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Sébastien Emond résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- appuie la Municipalité de Canton de Low dans sa demande d'une rencontre avec Hydro-Québec afin d'établir un plan d'action, incluant un échéancier, à entreprendre pour diminuer la fréquence des pannes;
- de transmettre une copie de la présente résolution à la Municipalité de Canton de Low et à Hydro-Québec

Adoptée à l'unanimité

2023-10-160

Nomination du Monsieur Éric Charette à titre de chef Pompier et Monsieur Jonathan Samson à titre d'adjoint

CONSIDÉRANT QUE les postes de chef Pompier et le poste d'adjoint du service de Sécurité incendie sont vacants;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Charette et monsieur Jonathan Samson sont éligibles aux fonctions;

CONSIDÉRANT QU' ils ont également démontré leur implication auprès du service de Sécurité incendies;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité recommande les nominations, monsieur Éric Charette et monsieur Jonathan Samson, pour combler les postes de chef pompier et adjoint au sein du service de Sécurité incendie de la municipalité de Montcerf-Lytton;

Il est proposé par monsieur le conseiller Rodrigue Gauthier et il est résolu de nommer Monsieur Éric Charette à titre de chef Pompier et Monsieur Jonathan Samson à titre d'adjoint au sein du service de Sécurité incendie de Montcerf-Lytton.

Adoptée à l'unanimité

2023-10-161

AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE VENDRE LES CAMIONS INCENDIES DE L'ENCAN SILENCIEUX DURANT LA FÊTE AU VILLAGE DU 16 SEPTEMBRE 2023 À MADAME JUDITH LANGEVIN

CONSIDÉRANT QUE les camions incendies sont désuets et ne servent plus à la brigade incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité affichera à vendre les deux camions incendies lors de l'encan silencieux du 16 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance de toutes les enveloppes avec les montants enchéris;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité confirme que Madame Judith Langevin est la personne ayant enchéri le plus haut pour les deux camions de la brigade incendie pour un montant total de 6 000,00\$ incluant les taxes;

Il est proposé par madame la conseillère Julie Côté et il est résolu d'autoriser à la direction générale de vendre et de transférer au bureau de la Société de l'assurance automobile du Québec les deux (2) camions provenant de la brigade incendie à Madame Judith Langevin;

Adoptée à l'unanimité

2022-10-162

AUTORISATION D'ACHAT DE SEL, DE SABLE ET D'AGRÉGATS EN PRÉVISION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DE LA SAISON HIVERNALE 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'entretien hivernal des chemins et en assurer le déglacage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est liée avec le ministère du Transport par une entente de déneigement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc St-Jacques et résolu d'autoriser la direction générale à procéder à l'achat de sel de déglacage, de sable et d'agrégat selon les modalités suivantes;

Achat de sel chez sel Warwick au montant de 136\$/tonne livré à Montcerf-Lytton, il est le plus bas soumissionnaire.

Achat de sable à la carrière Pierre Gauthier et Filles, carrière locale.

Achat d'agrégat de 9mm pour améliorer l'adhérence à la chaussée chez Michel Lacroix, car c'est la carrière la plus près qui en a de disponibles.

Adoptée à l'unanimité

5. CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

6. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux (2) citoyennes ont pris la parole

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-10-163

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par Madame la conseillère Pierrette Lapratte de procéder à la levée de l'assemblée à 19 h10.

Adoptée à l'unanimité

Véronique Danis
Mairesse

John-David McFaul
directeur général et
greffier-trésorier par
intérim